

## AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, greffière de la Ville d'Amos, qu'au cours de la séance ordinaire du mercredi 1<sup>er</sup> octobre 2025, à compter de 19 h 30, à la salle de conseil de l'hôtel de ville situé au 176, 1<sup>re</sup> Rue Est à Amos, le trésorier déposera, conformément à l'article 105.1 *de la Loi sur les cités et villes*, le rapport financier de l'ancienne municipalité de St-Félix-de-Dalquier ainsi que le rapport du vérificateur pour l'exercice financier 2024.

Donné à Amos, ce 22 septembre 2025.

La greffière,

(s) Mariane Michaud

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Mariane Michaud, greffière de la Ville d'Amos, certifie sous mon serment d'office que j'ai fait publier l'avis ci-dessus sur le site Web de la Ville d'Amos le 22 septembre 2025 et en affichant une copie à l'Hôtel de Ville le même jour ainsi qu'au bureau municipal et au bureau de poste du secteur de St-Félix-de-Dalquier.

Amos, le 22 septembre 2025

(s) Mariane Michaud, greffière